



07/01/2022

Mairie d'Entraigues  
1 place de la mairie  
63720 ENTRAIGUES

Tel : 04 73 33 21 76  
Mail : [mairie.entraigues@free.fr](mailto:mairie.entraigues@free.fr)  
Site internet : [www.entraigues63.fr](http://www.entraigues63.fr)

## COMPTE RENDU CONSEILS MUNICIPAUX du 26/02/2021 et du 26/03/2021

### A. LES TRAVAUX :

**Rue du pavé :** Les travaux rue du Pavé sont terminés. Après concertation avec Monsieur le Maire et ses adjoints, les riverains ont pu discuter de l'aménagement de la rue avant la prise de décisions relatives à la voirie. Dans la majorité des cas, les souhaits de chacun ont pu être respectés notamment pour le stationnement.

La société EUROVIA doit encore intervenir pour sabler les trottoirs de façon à rendre le bitume plus clair. Ceci est l'un des moyens pour lutter contre les effets du réchauffement climatique. Le contraste avec l'enrobé de la voie routière améliore la sécurité des piétons. Des barrières seront également mises devant le bar afin de sécuriser la terrasse et créer un ralentissement pour les voitures.

Dans le même temps le conseil municipal profite du passage de l'entreprise dans la commune pour faire boucher tous les « nids de poule » repérés sur la voirie publique.

**La nouvelle garderie :** La rénovation de l'ancien local mitoyen à la cantine, est terminée. Ce local est devenu aujourd'hui une salle destinée à l'accueil des enfants de la garderie. A ce jour, pour respecter le protocole sanitaire lié au covid, c'est dans ce lieu que se fait la cantine pour une seule classe de primaire, l'autre classe étant dans la cantine habituelle, et les maternelles dans la salle socio-culturelle, à côté de la mairie.

Aucun achat important n'a été fait pour l'aménagement de ce nouveau local, excepté l'achat de quelques tapis de sol pour les petits, de portes manteaux ainsi que deux chariots pour le transport de la vaisselle et le service de cantine dans ces deux salles et des vestiaires pour le personnel.

**Agrandissement de la cour de la cantine/garderie :** La fréquentation du parc par les enfants présents à la garderie entre 12h et 13h30 et après 16 heures, en même temps que les enfants accompagnés ou non par un parent, ne leur garantit pas une totale sécurité.

C'est pourquoi, afin d'assurer leur sécurité sur le temps de garderie, des travaux d'aménagement autour du local sont prévus afin qu'ils puissent profiter d'un espace qui leur sera uniquement réservé.

### B. LE RECRUTEMENT D'UN NOUVEL AGENT :

L'accroissement d'activités pour les employés communaux, lié aux évolutions du protocole sanitaire ainsi qu'à l'obligation de multiplier les lieux de restauration, a nécessité le recrutement d'un nouvel agent pour assurer la cantine de la classe maternelle. Il s'agit de madame Gwendoline COMBE, habitante d'Entraigues, titulaire du CAP petite enfance, avec expérience dans ce domaine. Un contrat de 19 h par semaine lui a été proposé du 1 er mars au 13 juillet 2021.

### C. LE BUDGET :

**Le compte administratif** pour 2020 a été validé par le conseil municipal. Les finances restent saines et l'équilibre budgétaire est maintenu pour les sections « investissement » et « fonctionnement ».

**Les subventions :** La commune a déposé plusieurs dossiers de subvention pour financer les différents travaux prévus. En ce qui concerne les travaux relatifs au désamiantage des toitures des locaux communaux, nous

## COMPTE RENDU

### CONSEILS MUNICIPAUX du 26/02/2021 et du 26/03/2021

avons reçu une réponse favorable pour l'attribution d'une subvention du conseil départemental. Mais nous attendons la décision de la région pour la subvention demandée pour ces mêmes travaux ; l'accord de subvention est nécessaire pour commencer les travaux.

Pour la réparation du clocher de l'église, nous avons sollicité l'Etat pour l'attribution de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). La réponse devrait être connue avant la mi-avril. Ce sera le premier chantier important réalisé cette année. Ces travaux, nécessaires à la préservation de cet édifice et à la sécurité des alentours de l'église, seront entrepris dès que possible.

#### D. LES PROJETS :

**Transfert de l'école maternelle** : La rentrée 2021/2022 met en évidence un accroissement des effectifs des élèves, notamment dans la classe maternelle. Dans ce contexte, différentes solutions ont été étudiées par le conseil municipal, et celle qui est privilégiée est l'installation d'éléments modulaires dans la cour de l'école élémentaire. Ainsi les 3 classes seraient regroupées. Nous avons demandé une étude technique et financière à l'entreprise BCM d'Issoire. Le point fort de cette solution serait une amélioration de la sécurité des petits de maternelle qui n'auraient plus à emprunter un trajet long et dangereux pour aller à la cantine/garderie. Ce serait également positif sur le plan pédagogique avec une meilleure coordination entre les institutrices. La décision de cette implantation de la classe maternelle sur le site de l'école primaire sera prise par le conseil municipal en fonction du coût et les possibilités de financement de la commune guideront le choix de la municipalité.

**Le plan d'aménagement durable (PAD)** : Le conseil municipal, en collaboration avec RLV, continue à travailler sur l'élaboration du PAD ;. Différentes pistes sont explorées :

- **Réaménagement de la place de l'église** : Malgré un contexte difficile lié au covid 19, la nécessité de retrouver ou de créer du lien social reste une préoccupation du conseil municipal. Ainsi, nous réfléchissons à l'installation d'un marché local sur la place de l'église, une fois par semaine.
- **Création d'une voie verte autour du village** : La commune souhaite mettre en place une politique de reboisement sur les terres qui lui appartiennent et envisage des plantations sous forme de haies ou de bois.
- **Aménagement des terrains communaux** des zones des Retiales et des Saussaies (salle des fêtes)
- **Poursuite de la réflexion autour de l'école**

**Panneaux photovoltaïques et ombrières** : A la suite des différentes rencontres avec les services de RLV, nous avons demandé une étude pour évaluer l'opportunité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures des locaux communaux. Des ombrières pourraient également être envisagées sur le parking de la salle des Saussaies.

#### E. INFORMATION : Dates de balayage :

02/06/2021	04/08/2021	06/10/2021	01/12/2021
------------	------------	------------	------------

Alain DEAT

Maire d'Entraigues